

Conseil régional
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Rennes, le 15 février 2011

Madame la Ministre,

Comme de nombreux Bretonnes et Bretons, j'ai été choquée, ainsi les membres de notre groupe au Conseil régional de Bretagne par la campagne d'affichage qui stigmatise l'agriculture de notre région.

Nous connaissons et soutenons l'engagement du gouvernement pour lutter contre les algues vertes et avons voté au Conseil régional le plan régional d'accompagnement de ce dispositif lors de notre dernière session budgétaire. Mais, au delà des algues vertes, c'est l'ensemble du modèle agricole breton qui est visé par cette campagne de communication.

Pour notre part, nous continuerons à défendre un modèle agricole productif et respectueux de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, nous savons d'expérience qu'il faut une mobilisation de tous les acteurs de terrain à commencer par les agriculteurs. Alors que 57 bassins versants étaient en 2001 en contentieux européen au regard de la Directive nitrate, les efforts considérables accomplis par la profession ont prouvé que la reconquête de la qualité des eaux était au rendez-vous, puisqu'aujourd'hui la commission de Bruxelles a abandonné les contentieux à l'encontre de notre pays.

Les agriculteurs bretons, malgré un contexte économique particulièrement difficile, sont encore prêts à effectuer de nouveaux efforts pour mettre leurs exploitations aux normes et diversifier leurs modes de production. Mais pour qu'ils poursuivent dans cette voie, il y a deux conditions indispensables : la première qu'on leur fasse confiance, la deuxième qu'on arrête de stigmatiser leur profession.

.../...



.../...

La campagne lancée par France Nature Environnement, outre son côté fallacieux peut ruiner les efforts engagés par tous depuis de nombreuses années et nuire durablement à l'image de la Bretagne.

Reconnue d'utilité publique, France Nature Environnement bénéficie à ce titre d'un statut lui permettant « de recevoir des dons et legs et reconnaissant que son action participe à l'intérêt général ». Nous vous demandons de vérifier qu'elle n'a pas bénéficié de fonds publics pour financer cette campagne qui va à l'encontre de l'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée et mes sentiments les meilleurs.



*Bernadette MALGORN
Présidente du groupe « Breizh da Zont-Bretagne à Venir »*